



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

**Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
11 Laurier St.\11, rue Laurier
Gatineau
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Business Transformation and Systems Integration
Service/Division de transformation des opérations et
d'intégrat
Special Procurement Initiative Dir
Dir. des initiatives spéciales
d'approvisionnement
Terrasses de la Chaudière 4th Floor
10 Wellington Street
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet TSSI - SPICT Services professionnels	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP243-200016/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 20200016	Date 2019-10-29
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XE-683-36915	
File No. - N° de dossier 683xe.EP243-200016	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-11-13	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ouellette, Kristen	Buyer Id - Id de l'acheteur 683xe
Telephone No. - N° de téléphone (613) 402-8745 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Voir ci-inclus	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 002

La présente modification a pour objet de donner réponse aux questions 15 à 24 relatives à la demande de propositions (DDP) EP243-200016/A.

La présente modification porte sur le document principal de l'invitation à soumissionner, dont elle **retire les catégories de ressources P.13, Chef de l'équipe indépendante d'examen du projet de TI et P.14, Examineur indépendant du projet de TI**. Ces catégories de ressources pourront figurer, à une date ultérieure, dans une DDP distincte émanant du Canada.

REGISTRE DE SUIVI DES QUESTIONS POSÉES ET DES RÉPONSES FOURNIES JUSQU'À PRÉSENT

QUESTIONS ET RÉPONSES	FOURNIES DANS LE DOCUMENT
Questions et réponses 1 à 14	Modification 001
Questions et réponses 15 à 24	Modification 002

N°	QUESTION	RÉPONSE
15	<p>Référence : Équivalence de projet - Page 69 de 103 A.11 Testeur, critère obligatoire (O)3 – La ressource proposée par le soumissionnaire doit démontrer qu'elle était la testeuse principale responsable de la réalisation d'activités d'essai pendant un minimum de trois (3) projets au cours des soixante (60) derniers mois.</p> <p>Un nombre significatif de ressources de gestion de l'information (GI)/technologie de l'information (TI) a consacré de longues périodes à ses projets. Le nombre de projets requis et le calendrier imposé, tant dans l'exemple ci-dessus d'exigences à l'égard du testeur que pour presque l'entièreté des catégories de ressources de la DDP, disqualifient cet important bassin de ressources, car celles-ci peuvent raisonnablement avoir travaillé à un projet donné pendant trois (3), quatre (4) années ou plus de leur expérience récente et ne seront donc pas en mesure de démontrer leur participation à trois (3) projets en cinq (5) ans. D'autres DDP comparables de soutien à la GI/TI ont réglé ce problème en fournissant une équivalence de projet pour expérience démontrée où six (6) mois d'expérience pertinente consacrés à un projet équivalent à un (1) projet, où un (1) an d'expérience pertinente consacré à un projet donné équivaut à deux (2) projets, et ainsi de suite. Nous demandons que ce type d'exigence en matière de ressources, dans la DDP, soit modifié pour permettre une certaine forme d'équivalence de projet afin de ne pas disqualifier un nombre significatif de ressources autrement admissibles et de hausser le nombre de soumissionnaires admissibles à la présente DDP.</p>	<p>Le Canada n'acceptera pas d'équivalences de projet pour chacune des périodes de six (6) mois.</p>

N°	QUESTION	RÉPONSE
16	<p>Référence : page 68 de 103, O5 – La ressource proposée par le soumissionnaire doit fournir au moins trois (3) de ses références les plus récentes provenant de trois (3) organisations clientes différentes, lesquelles attestent de l'expérience que la personne proposée a acquise au cours des soixante (60) derniers mois.</p> <p>En ce qui a trait à la question ci-dessus, du fait que les ressources peuvent avoir consacré de longues périodes à leurs projets, cette exigence en matière de ressources aura aussi des répercussions sur les soumissionnaires et limitera le bassin de ressources admissibles ainsi que le nombre de soumissions recevables. Par surcroît, plusieurs ressources de GI/TI ont décroché des marchés subséquents, auprès du même ministère, en raison de leur expertise productive démontrée, mais ne pourront figurer parmi le personnel proposé dans la présente DDP faute d'avoir travaillé pour des organisations clientes distinctes. Nous demandons la prolongation de la contrainte de temps et la réduction du nombre d'organisations clientes distinctes quant à ces ressources de telle manière que ce passage se lise : « [...] des références de trois (3) projets qui appuient l'expérience démontrée de la ressource proposée au cours des cent vingt (120) derniers mois (dix (10) ans), afin de permettre aux soumissionnaires de proposer des ressources hautement, mais autrement, qualifiées.</p>	<p>Bien compris. Le Canada ne modifiera pas le texte actuel de la DDP.</p>
17	<p>Au vu des exigences en matière de ressources de la présente DDP et des demandes subséquentes probables de réexamen émises par les soumissionnaires, nous demandons respectueusement le report de la date de clôture de la DDP, soit du 29 octobre au 12 novembre 2019, pour donner aux soumissionnaires assez de temps pour satisfaire à toutes les exigences.</p>	<p>Le Canada a modifié la date de clôture des soumissions, qui est désormais fixée au 13 novembre 2019.</p>
18	<p>Notre organisation est très capable et très désireuse de répondre à la présente DDP, mais craint que l'évaluation soit fortement pondérée en fonction du coût par rapport au mérite technique (60/40). Nous connaissons un grand nombre de clients qui ont attribué des contrats pour lesquels le prix le plus bas prévalait sur la qualité et les résultats semblent démontrer, de façon constante, le recours à des ressources qui n'ont pas les connaissances requises ou l'engagement nécessaire envers le projet, ce qui donne lieu à une fréquente rotation. Les employés du client sont alors préoccupés par les détails contractuels et le remplacement des ressources au lieu des résultats du travail en question, amenant d'autres défis à relever. Nous ne croyons pas que la</p>	<p>Bien compris. La méthode de sélection du pointage combiné recevable le plus élevé pour le mérite technique et pour le prix, à un rapport de 60/40, demeure ainsi qu'elle est exprimée dans la DDP.</p>

N°	QUESTION	RÉPONSE
	satisfaction du client ou la production de livrables de qualité puissent être obtenues de ce type de scénario. Est-ce que l'État envisagerait de modifier la méthode de sélection afin de permettre aux entreprises de proposer des ressources de qualité? Par exemple, la soumission recevable ayant obtenu la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix avec un ratio de 80/20, ou au minimum 70/30?	
19	Au vu de la complexité des exigences auxquelles doivent satisfaire les soumissions présentées en réponse à la présente DDP, le niveau d'effort nécessaire pour produire une réponse et le volume d'autres DDP fédérales faisant présentement l'objet de processus concurrentiels, le délai de réponse abrégé en conséquence du congé de l'Action de grâce et le fait que des questions posées dès le 10 octobre 2019 sont toujours sans réponse, nous demandons respectueusement un report de deux semaines de la date de clôture des soumissions, soit jusqu'au 12 novembre 2019. Veuillez nous informer de votre décision.	Le Canada a modifié la date de clôture des soumissions, qui est désormais fixée au 13 novembre 2019.
20	Selon l'expérience que nous en avons, les DDP dont la pondération est de 60 % pour le mérite technique et 40 % pour le prix donnent lieu à des propositions irréalistes au sens des attentes quant aux taux et créent des difficultés en matière de maintien en poste des ressources. De même, le peu d'importance donné au pointage technique stimule la présentation de taux qui ne prennent pas en charge des ressources de premier plan. L'État envisagerait-il de modifier la DDP pour en venir à une pondération de 80 % pour le mérite technique et 20 % pour le prix?	Bien compris. La méthode de sélection du pointage combiné recevable le plus élevé pour le mérite technique et pour le prix, à un rapport de 60/40, demeure ainsi qu'elle est exprimée dans la DDP.
21	Comme la présente DDP requiert des fournisseurs qu'ils s'attachent les services de seize (16) ressources distinctes, une part importante de l'évaluation sera centrée sur les différents candidats à chaque poste. Comme c'est souvent le cas, nous nous attendons à ce que, d'ici à ce que les seize (16) ressources soient évaluées et à ce que le marché soit attribué, l'adjudicataire doive trouver des candidats remplaçants pour les ressources qui ne seront plus disponibles. Pour permettre aux fournisseurs de démontrer avec précision leur capacité de trouver des candidats qualifiés, l'État pourrait-il modifier la présente DDP de manière à inclure des exigences de démonstration en jours facturables plutôt qu'en ressources individuelles?	Bien compris. Le Canada ne modifiera pas le texte actuel de la DDP.
22	Nous croyons qu'il est dans l'intérêt de l'État de passer un marché à des taux à la fois concurrentiels et harmonisés aux tendances actuelles du marché. La DDP, dans sa rédaction actuelle, ne comprend	Bien compris. Le Canada ne modifiera pas le texte actuel de la DDP.

N°	QUESTION	RÉPONSE
	pas de médiane fixe d'établissement des prix, ce qui favorise la présentation de soumissions dont le prix est bien en deçà des taux du marché et qui sont, de ce fait, intenables. Pour garantir l'accès à des ressources de première qualité, l'État pourrait-il instaurer une médiane de prix inférieure de - 10 % et une médiane de prix supérieure de + 15 %?	
23	Il n'est pas fréquent qu'une DDP de cette taille demande une soumission distincte pour seize (16) ressources, particulièrement quand on s'attend à ce que le recours à ces ressources varie radicalement d'une catégorie à l'autre, certaines des ressources n'étant pas appelées à se mettre au travail immédiatement. Pour hiérarchiser la qualité des ressources nécessaires au départ, l'État pourrait-il retirer l'exigence, imposée aux fournisseurs, de proposer des ressources dans toutes les catégories et ne requérir plutôt que les trois (3) catégories les plus importantes (autrement dit : présenter des candidats dans trois (3) catégories, remporter les seize (16) catégories)?	Le Canada a modifié la date de clôture des soumissions, qui est désormais fixée au 13 novembre 2019.
24	La présente DDP exige seize (16) ressources uniques qui, toutes, doivent avoir été retenues, passées au crible et présentées selon les grilles fournies. Cela pose un défi d'importance à un moment de l'année où plusieurs autres grandes DDP font l'objet d'un processus concurrentiel. En gardant ces contraintes à l'esprit, l'État pourrait-il consentir un report de deux (2) semaines de la clôture des soumissions?	Le Canada a modifié la date de clôture des soumissions, qui est désormais fixée au 13 novembre 2019.

Modifications au document d'invitation à soumissionner de la DDP

- À la page 6, Section 1.2, SOMMAIRE, apporter les modifications suivantes :

SUPPRIMER : le point h. dans son entièreté;

INSÉRER :

- Les catégories de personnel décrites ci-dessous sont requises sur demande, conformément à la description des catégories de personnel des services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT) citées à l'adresse <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/sptb-tbps/categories-fra.html> :

Catégories de personnel	Niveau d'expertise	Nombre estimatif de ressources requises
A.1. Architecte d'applications et de logiciels	3	1
A.11. Testeur	3	1
B.5. Conseiller en réorganisation	3	1

Catégories de personnel	Niveau d'expertise	Nombre estimatif de ressources requises
B.6. Analyste des systèmes opérationnels	3	1
I.1. Spécialiste en conversion de données	3	1
I.4. Modélisateur de données/modélisateur en gestion de l'information	3	1
P.1. Conseiller en gestion du changement	3	1
P.2. Architecte-conseil de l'organisation	3	1
P.9. Gestionnaire de projet	3	1
P.10. Ordonnancier de projet	3	1
P.12. Spécialiste en gestion du risque	3	1
C.3. Analyste de la certification et accréditation (C et A) et des évaluations de la menace et des risques (EMR) en sécurité des technologies de l'information	3	1
C.16. Spécialiste des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée	3	1

2. À la page 40, annexe A, Énoncé des travaux, Tableau 1, Résumé des besoins en ressources, apporter les modifications suivantes :

SUPPRIMER : dans son entièreté;

INSÉRER :

Tableau 1 Résumé des besoins en ressources

Catégorie de ressource	Niveau d'expertise	Nombre estimatif moyen de ressources requises par année	Nombre estimatif de jours d'effort
A. 1. Architecte d'application/de logiciels	Niveau 3	1	140
A. 11. Testeur	Niveau 3	1	160
B. 5. Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels	Niveau 3	1	60
B. 6. Analyste de systèmes opérationnels	Niveau 3	1	210
I. 1. Spécialiste en conversion de données	Niveau 3	1	100
I. 4. Modélisateur de données/modélisateur en GI	Niveau 3	1	80
P. 1. Expert-conseil en gestion du changement	Niveau 3	1	120
P. 2. Architecte d'entreprise	Niveau 3	1	60
P. 9. Gestionnaire de projet	Niveau 3	1	120
P. 10 Ordonnancier de projet	Niveau 3	1	140
P. 12 Spécialiste de la gestion du risque	Niveau 3	1	180

Catégorie de ressource	Niveau d'expertise	Nombre estimatif moyen de ressources requises par année	Nombre estimatif de jours d'effort
C. 3. Analyste, Certification et Accréditation (C et A) pour l'évaluation de la menace et des risques (EMR) en matière de sécurité de la technologie de l'information	Niveau 3	1	120
C. 16. Spécialiste des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP)	Niveau 3	1	120

3. À la page 54, Annexe « A », Énoncé des travaux, section 5.1.12, P.13 Chef d'équipe de l'examen indépendant du projet de TI – Niveau 3, apporter la modification suivante :

SUPPRIMER : dans son entièreté.

4. À la page 55, Annexe « A », Énoncé des travaux, section 5.1.13, P.14. Examineur indépendant du projet de TI – Niveau 3, apporter la modification suivante :

SUPPRIMER : dans son entièreté.

5. À la page 59, Annexe « B », Base de paiement, apporter les modifications suivantes :

SUPPRIMER : dans son entièreté.

INSÉRER :

ANNEXE « B-1 »

BASE DE PAIEMENT

PÉRIODE INITIALE DU CONTRAT :

Période initiale du contrat (date de l'attribution du contrat à deux (2) ans plus tard, inclusivement)		
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Taux quotidien ferme
A.1. Architecte d'application/de logiciels	Niveau 3	
A.11. Testeur	Niveau 3	
B.5. Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels	Niveau 3	

Période initiale du contrat (date de l'attribution du contrat à deux (2) ans plus tard, inclusivement)		
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Taux quotidien ferme
B.6. Analyste de systèmes opérationnels	Niveau 3	
I.1. Spécialiste en conversion de données	Niveau 3	
I.4. Modélisateur de données/modélisateur en GI	Niveau 3	
P.1. Expert-conseil en gestion du changement	Niveau 3	
P.2. Architecte d'entreprise	Niveau 3	
P.9. Gestionnaire de projet	Niveau 3	
P.10. Ordonnancier de projet	Niveau 3	
P.12. Spécialiste de la gestion du risque	Niveau 3	
C.3. Analyste, Certification et Accréditation (C et A) pour l'évaluation de la menace et des risques (EMR) en matière de sécurité de la technologie de l'information	Niveau 3	
C.16. Spécialiste des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP)	Niveau 3	

PÉRIODES D'OPTION :

Période d'option 1 (période de six (6) mois)		
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Taux quotidien ferme
A.1. Architecte d'application/de logiciels	Niveau 3	
A.11. Testeur	Niveau 3	
B.5. Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels	Niveau 3	
B.6. Analyste de systèmes opérationnels	Niveau 3	
I.1. Spécialiste en conversion de données	Niveau 3	
I.4. Modélisateur de données/modélisateur en GI	Niveau 3	

Période d'option 1 (période de six (6) mois)		
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Taux quotidien ferme
P.1. Expert-conseil en gestion du changement	Niveau 3	
P.2. Architecte d'entreprise	Niveau 3	
P.9. Gestionnaire de projet	Niveau 3	
P.10. Ordonnancier de projet	Niveau 3	
P.12. Spécialiste de la gestion du risque	Niveau 3	
C.3. Analyste, Certification et Accréditation (C et A) pour l'évaluation de la menace et des risques (EMR) en matière de sécurité de la technologie de l'information	Niveau 3	
C.16. Spécialiste des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP)	Niveau 3	

Période d'option 2 (période de six (6) mois)		
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Taux quotidien ferme
A.1. Architecte d'application/de logiciels	Niveau 3	
A.11. Testeur	Niveau 3	
B.5. Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels	Niveau 3	
B.6. Analyste de systèmes opérationnels	Niveau 3	
I.1. Spécialiste en conversion de données	Niveau 3	
I.4. Modélisateur de données/modélisateur en GI	Niveau 3	
P.1. Expert-conseil en gestion du changement	Niveau 3	
P.2. Architecte d'entreprise	Niveau 3	
P.9. Gestionnaire de projet	Niveau 3	
P.10. Ordonnancier de projet	Niveau 3	
P.12. Spécialiste de la gestion du risque	Niveau 3	

Période d'option 2 (période de six (6) mois)		
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Taux quotidien ferme
C.3. Analyste, Certification et Accréditation (C et A) pour l'évaluation de la menace et des risques (EMR) en matière de sécurité de la technologie de l'information	Niveau 3	
C.16. Spécialiste des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP)	Niveau 3	

6. À la page 87, Pièce jointe 2, Critères d'évaluation des soumissions, Section 18, P.13 Chef d'équipe de l'examen indépendant du projet de TI – Niveau 3, apporter la modification suivante :

SUPPRIMER : dans son entièreté.

7. À la page 88, Pièce jointe 2, Critères d'évaluation des soumissions, Section 19, P.14. Examineur indépendant du projet de TI – Niveau 3, apporter la modification suivante :

SUPPRIMER : dans son entièreté.

8. À la page 94, Pièce 3, Barème de prix, apporter les modifications suivantes :

SUPPRIMER : dans son entièreté.

INSÉRER :

PIÈCE JOINTE 3-1

BARÈME DE PRIX

En ce qui concerne le « nombre estimatif de jours » indiqué ci-dessous dans la colonne (C*), ce nombre sert uniquement aux fins d'évaluation pendant le processus de demande de soumissions et ne représente pas un engagement relatif à une utilisation future.

Période initiale du contrat :

Période initiale du contrat (date de l'attribution du contrat à deux (2) ans plus tard, inclusivement)				
	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Nombre estimatif de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (C x D)

Solicitation No. - N° de l'invitation
 EP243-200016/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 EP243-200016

Amd. No. - N° de la modif.
 002
 File No. - N° du dossier
 683xe.EP243-200016

Buyer ID - Id de l'acheteur
 683xe
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

A.1. Architecte d'application/de logiciels	Niveau 3	140	\$	\$
A.11. Testeur	Niveau 3	220	\$	\$
B.5. Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels	Niveau 3	90	\$	\$
B.6. Analyste de systèmes opérationnels	Niveau 3	280	\$	\$
I.1. Spécialiste en conversion de données	Niveau 3	160	\$	\$
I.4. Modélisateur de données/modélisateur en GI	Niveau 3	120	\$	\$
P.1. Expert-conseil en gestion du changement	Niveau 3	240	\$	\$
P.2. Architecte d'entreprise	Niveau 3	80	\$	\$
P.9. Gestionnaire de projet	Niveau 3	120	\$	\$
P.10. Ordonnancier de projet	Niveau 3	120	\$	\$
P.12. Spécialiste de la gestion du risque	Niveau 3	120	\$	\$
C.3. Analyste, Certification et Accréditation (C et A) pour l'évaluation de la menace et des risques (EMR) en matière de sécurité de la technologie de l'information	Niveau 3	180	\$	\$
C.16. Spécialiste des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP)	Niveau 3	180	\$	\$
Prix total pour la période initiale du contrat				<À définir> \$

Périodes d'option :

Période d'option 1 (période de six (6) mois)				
	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Nombre estimatif de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (C x D)
A.1. Architecte d'application/de logiciels	Niveau 3	35	\$	\$
A.11. Testeur	Niveau 3	55	\$	\$

Solicitation No. - N° de l'invitation
 EP243-200016/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 EP243-200016

Amd. No. - N° de la modif.
 002
 File No. - N° du dossier
 683xe.EP243-200016

Buyer ID - Id de l'acheteur
 683xe
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

B.5. Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels	Niveau 3	25	\$	\$
B.6. Analyste de systèmes opérationnels	Niveau 3	70	\$	\$
I.1. Spécialiste en conversion de données	Niveau 3	40	\$	\$
I.4. Modélisateur de données/modélisateur en GI	Niveau 3	30	\$	\$
P.1. Expert-conseil en gestion du changement	Niveau 3	60	\$	\$
P.2. Architecte d'entreprise	Niveau 3	20	\$	\$
P.9. Gestionnaire de projet	Niveau 3	30	\$	\$
P.10. Ordonnancier de projet	Niveau 3	30	\$	\$
P.12. Spécialiste de la gestion du risque	Niveau 3	30	\$	\$
C.3. Analyste, Certification et Accréditation (C et A) pour l'évaluation de la menace et des risques (EMR) en matière de sécurité de la technologie de l'information	Niveau 3	45	\$	\$
C.16. Spécialiste des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP)	Niveau 3	45	\$	\$
Prix total pour la période d'option 1				<À définir> \$

Période d'option 2				
(période de six (6) mois)				
	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Nombre estimatif de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (C x D)
A.1. Architecte d'application/de logiciels	Niveau 3	35	\$	\$
A.11. Testeur	Niveau 3	55	\$	\$
B.5. Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels	Niveau 3	25	\$	\$
B.6. Analyste de systèmes opérationnels	Niveau 3	70	\$	\$

Solicitation No. - N° de l'invitation
 EP243-200016/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 EP243-200016

Amd. No. - N° de la modif.
 002
 File No. - N° du dossier
 683xe.EP243-200016

Buyer ID - Id de l'acheteur
 683xe
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

I.1. Spécialiste en conversion de données	Niveau 3	40	\$	\$
I.4. Modélisateur de données/modélisateur en GI	Niveau 3	30	\$	\$
P.1. Expert-conseil en gestion du changement	Niveau 3	60	\$	\$
P.2. Architecte d'entreprise	Niveau 3	20	\$	\$
P.9. Gestionnaire de projet	Niveau 3	30	\$	\$
P.10. Ordonnancier de projet	Niveau 3	30	\$	\$
P.12. Spécialiste de la gestion du risque	Niveau 3	30	\$	\$
C.3. Analyste, Certification et Accréditation (C et A) pour l'évaluation de la menace et des risques (EMR) en matière de sécurité de la technologie de l'information	Niveau 3	45	\$	\$
C.16. Spécialiste des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP)	Niveau 3	45	\$	\$
Prix total de la période d'option 2				<À définir> \$

Prix total de la soumission	
(Période initiale du contrat + Période d'option 1 + Période d'option 2)	<À définir> \$

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.